

# Séance 30 juin 2022

## Principales décisions du dernier Conseil municipal

### ENFANCE

#### *Classes de découvertes et séjours de vacances 2023*

Le Conseil municipal a approuvé la reconduction en 2023 des 26 classes de découvertes traditionnellement proposées aux écoliers Maisonnais. Le choix des thématiques sera établi par les enseignants et validé par l'Education Nationale dans la limite de 6 classes de neige maximum.

Des séjours de vacances seront aussi proposés aux Maisonnais : une semaine de ski alpin ou snowboard pour les 13/17 ans et de ski alpin pour les 6/12 ans en hiver et un séjour multi-activités pour les 6/12 ans au printemps.

### AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

#### *Espaces de restauration à la Maison de l'Environnement*

Pour compléter l'offre de services au sein de la Maison de l'Environnement sur les Bords de Marne, la Ville a souhaité proposer des espaces de restauration qui seront confiés à un prestataire dans le cadre d'une concession de service. Le Conseil municipal a approuvé le choix de la société Mémé Greeny engagée dans une démarche de développement durable et spécialisée dans les produits bio et locaux, pour la gestion des espaces de restauration.

#### *Parkings souterrains*

La Ville qui dispose actuellement de deux parkings publics souterrains situés dans le Centre (57 places) et dans le quartier d'Alfort (191 places) souhaite mettre en place une gestion coordonnée de ces équipements qui seront prochainement complétés par un nouveau parking souterrain de 100 places qui sera construit au 114 avenue du Général de Gaulle. L'objectif poursuivi est d'améliorer la qualité de service au sein de ces parkings ainsi que leur modernisation et leur entretien. Le Conseil municipal a donc approuvé le principe de l'exploitation des parkings souterrains par voie de concession de service afin de pouvoir en confier la gestion à un prestataire spécialisé.

#### *Itinéraire de randonnée*

Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDI PR) élaboré par le Conseil départemental du Val-de-Marne, un nouvel itinéraire vient d'être créé traversant la commune de Maisons-Alfort. Ce nouvel itinéraire dénommé « PR38B sentier des Forts Est » viendra compléter l'offre de circuits de randonnées dans le Val-de-Marne et au regard de l'intérêt qu'il présente pour la Ville et ses habitants, le Conseil municipal a donné un avis favorable à son intégration au PDIRP.

### AFFAIRES FINANCIÈRES

#### *Adhésion au Centre Hubertine Auclert*

La Ville de Maisons-Alfort souhaite accentuer ses actions en faveur de l'égalité Femmes/Hommes dans tous les domaines de la vie locale et à destination tant des habitants que des agents communaux. Pour pouvoir mettre en œuvre des initiatives cohérentes et ciblées en matière d'éducation à l'égalité, de lutte contre les violences faites aux femmes et plus généralement de lutte contre la discrimination sexiste, la Ville a adhéré au Centre Hubertine Auclert, structure reconnue et spécialisée dans ces thématiques. Grâce à cette adhésion, les services de la Ville pourront bénéficier d'un accompagnement spécifique et de conseils pour promouvoir de façon concrète l'égalité entre les femmes et les hommes.

### COMPTES DE LA COMMUNE

#### *Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif de la ville pour l'exercice 2021 :*

Section de fonctionnement	
Recettes	81.522.146,83 €
Dépenses	65.027.609,99 €
Section d'investissement	
Recettes (y compris restes à réaliser)	23.189.879,85 €
Dépenses (y compris restes à réaliser)	32.534.079,59 €
<b>Total recettes</b>	<b>104.709.026,68 €</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>100.561.689,58 €</b>
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>+4.147.337,10 €</b>

Le compte administratif de la ville est conforme au compte de gestion de l'exercice 2021 arrêté par le Trésorier Principal qui a également été approuvé par le Conseil municipal.

Informations financières - ratios (L.2313-1 CGCT) - En euros par habitant	Valeur	Moyenne nationale de la strate
1- DRF/Population	1.108 €	1.504 €
2- Produit des 4 taxes/Population	584 €	676 €
3- Recettes réelles de fonctionnement/Population	1.278 €	1.639 €
4- Dépenses d'équipement brut/population	201 €	342 €
5- Encours de dette/Population	451 €	1 370 €
6- DGF/Population	119 €	209 €
7- Dépenses de personnel/DRF	59,8 %	54,6 %
8- DRF + Remboursement de la dette en capital/RRF	91,4 %	99,8 %
9- Dépenses d'équipement brut/RRF	15,7 %	20,9 %
10- Encours de la dette/RRF	35,3 %	83,6 %

(\*) - Valeurs communales et moyenne nationale de la strate compte de gestion 2020 MINEFI